

François BONNERY



UN CENTENAIRE CLERMONTAIS :

L'ABBÉ **Auguste Durand** (1801 - 1877)

HISTORIEN ET PENSEUR,

ENFANT DE CLERMONT L'HÉRAULT

BULLETIN SPÉCIAL DU **GREC**

N° 7

On ne doit pas laisser s'achever l'année 1977 sans évoquer, à propos du centenaire de sa mort, le souvenir de l'abbé Auguste Durand, enfant de Clermont.

Ses nombreux ouvrages, sa carrière féconde, son avancement flatteur et sa participation aux grands courants de pensée de son époque, en matière de recherche doctrinale et de philosophie, lui méritent bien une notice.

- En couverture r grande rose de l'église Saint Paul de Clermont l'Hérault, 1977, par Philippe Martin.
- Les illustrations des pages suivantes appartiennent à la collection personnelle de l'auteur.

## **NAISSANCE ET FAMILLE 1801**

Jean-Auguste Durand - dont Auguste sera le seul prénom usuel - naquit à Clermont l'Hérault, sous le consulat, le 8 nivôse an 10, selon l'acte de l'État civil, où se pratiquait encore, à titre officiel, le calendrier républicain. Cette date correspond, exactement, au mardi 29 décembre 1801, bien que les registres anciens de l'évêché indiquent le lendemain 30.

Cinq mois plus tôt, la signature du Concordat, entre Bonaparte et le Saint-Siège, avait mis fin au long divorce révolutionnaire entre l'Église et l'État. Ainsi, c'est à l'heure même où, réuni à d'autres plus anciens, le diocèse de Montpellier s'organisait sous sa forme nouvelle et départementale, que le futur abbé venait au monde.

Son père, Jean-Antoine Durand, 25 ans, appartenait à la petite bourgeoisie commerçante de Clermont et y possédait une épicerie, qu'il exploitait en famille, près du Planol, en haut de l'actuelle rue de la Croix Rouge - naguère Convention - dite alors chemin de Ceyras. Sa mère, née Marguerite Fournier, 23 ans, était originaire du village du Pouget.

Trois des enfants issus de cette union étaient destinés à se faire connaître. A savoir Auguste, dont nous esquissons la biographie, César, né en 1804, qui embrassa lui aussi l'éclat ecclésiastique et s'y fit un nom, Frédéric, enfin, de dix ans plus jeune, héritier du commerce paternel et serviteur des muses sous l'épithète pseudo-homérique de poète épicier, qu'il se décerna lui-même. A son tour, il aura un fils prêtre.

## **FORMATION ET CARACTERE 1815-1825**

Contrairement aux grands bourgeois, que la Révolution avait favorisés, les classes sociales modestes et surtout le clergé, longtemps victime des événements issus de 89, boudaient les idées libérales et se défiaient du progrès. D'où fidélité et soutien à la monarchie « légitime » des Bourbons, à l'union du trône et de l'autel, sans inspiration gallicane, et à un mode de vie austère, dérivé du jansénisme.

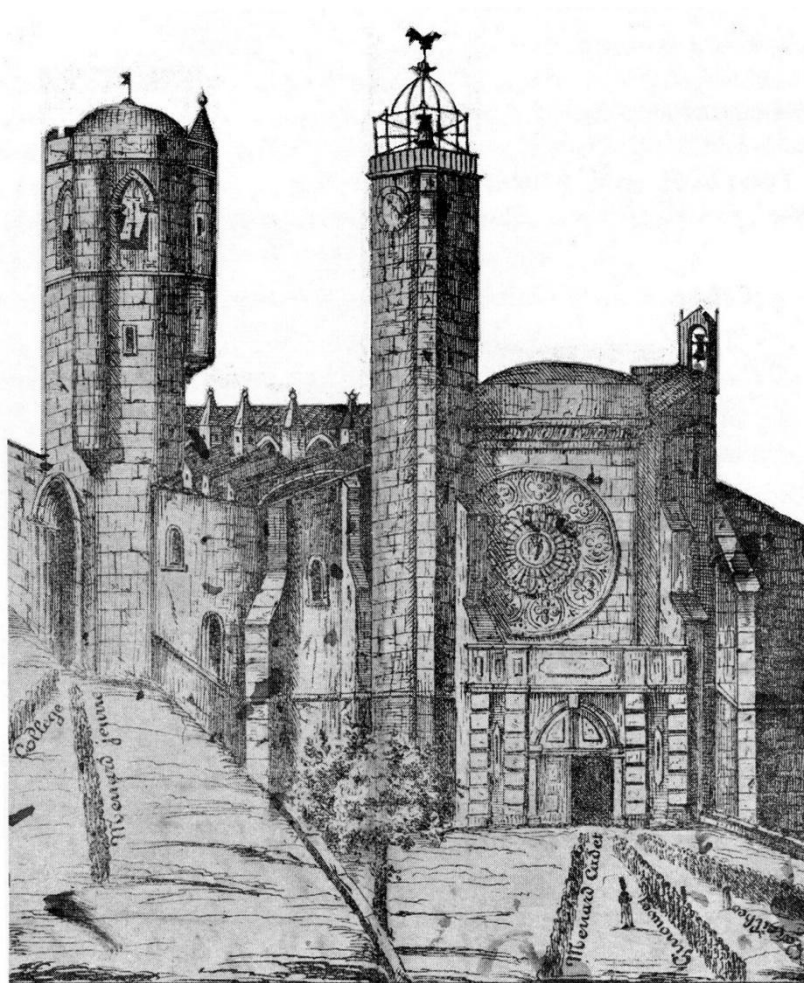
Auguste et César Durand s'imprégnèrent profondément de cet état d'esprit. Dans leur famille d'abord, et auprès des trois curés successifs de Clermont, M.M. Savy, Granier et Tailhan, qui guidèrent leur enfance. Au grand séminaire de Montpellier ensuite. Installé dans un ancien couvent du chemin de Castelnau, là où se trouve aujourd'hui le dépôt des archives de l'Hérault, cet établissement était alors dirigé par le sévère abbé Joseph Bastet. Sous la houlette, ou plutôt la fêrule, de ce supérieur sans indulgence, les études baignaient dans l'ascétisme, le rigorisme et un scrupuleux respect des traditions.

L'avenir devait prouver qu'Auguste Durand était capable d'analyse pertinente et d'évolution réfléchie. Mais cette empreinte de base, renforcée par son tempérament de timide et sa réserve native, fit de lui un homme froid, sobre, discret, presque renfermé. Dès ce moment, selon le mot d'un de ses confrères, il devint pour toute son existence, « le grave abbé Durand ».

## VICAIRE A CLERMONT 185-1842

Ordonné prêtre à la fin de 1824, Auguste Durand célébra sa première messe à Clermont, le 1<sup>er</sup> janvier 1825. Le 13, il y était nommé vicaire.

Il retrouvait ainsi un de ses mentors de jeunesse, M. Sébastien Tailhan, curé de la paroisse depuis 1815. Ce Biterrois avait eu une attitude très ferme pendant la Révolution et il affichait de solides opinions légitimistes. Comme Auguste Durand les partageait pleinement, les deux hommes étaient faits pour s'entendre.



(Lith. Léon Donnadiou) Église Saint-Paul sous Louis-Philippe, façade nord et ouest.

Ils habitaient, ensemble, rue de la Coutellerie, dans l'ancienne maison du riche drapier Denis Flottes. La fille de celui-ci, une personne très pieuse, dite « la bonne Marguerite », l'avait vendue, en 1818, à la municipalité, pour y établir le presbytère, sous réserve d'un modeste logement où elle vivait sans gêner le clergé. De nos jours, cet immeuble abrite le pensionnat Saint-Paul.

La communauté de vues entre M. Tailhan et son vicaire s'affirma, plus encore, après la révolution de juillet 1830 qui instaura le libéralisme bourgeois, rétablit les trois couleurs et plaça, sur le trône, le chef de la branche cadette des Bourbons, Philippe d'Orléans, devenu le roi-citoyen Louis-Philippe. Ce changement, mal vu de la grande majorité du clergé, heurta les convictions des deux hommes.

Ils n'hésitèrent pas à provoquer de sérieux incidents dont on trouve la trace dans les Annales de la ville de Clermont, publiées plus tard par A. Durand lui-même, et surtout dans les dossiers de police et ceux de l'administration des cultes.

On les vit refuser de chanter, à la grand-messe, le Domine, salvum fac regem traditionnel, antienne qui plaçait le roi sous la protection divine, interdire le drapeau tricolore sur le catafalque, lors des services funèbres pour les victimes des journées de juillet, s'opposer à ce que la musique de la Garde Nationale joue dans l'église au cours de ces cérémonies, s'obstiner à vouloir faire, le 15 août, la procession du Vœu de Louis XIII, malgré la défense officielle, d'où de graves désordres et altercations au sanctuaire champêtre de N.D. du Peyrou, etc. etc.

Tout cela agita les esprits, troublait les consciences et attirait les rancunes.

Trois maires libéraux de Clermont vont se trouver, l'un après l'autre, en situation délicate face à ces deux prêtres récalcitrants, qu'ils estiment, mais doivent soumettre aux lois.

Le premier, M. Jean-Noël Lugagne-Delpon, bourgeois de 64 ans, qui s'était forgé un nouveau patronyme en liant les noms de son père et de sa mère, avait été désigné, par ordonnance, au lendemain du changement de régime. Dans ses discours, en public, il exaltait, à grand renfort d'hyperboles, les « trois journées mémorables de juillet », le « trône constitutionnel de Louis Philippe » et le « triomphe des libertés », mais, dans ses rapports, il tentait d'arrondir les angles, en minimisant le plus possible les incartades du curé et du vicaire.

En septembre 1832, la fonction de maire échut à M. Amédée Martin, 41 ans. Fils naturel, puis adoptif, de Jean-Antoine Martin dont les ancêtres huguenots s'étaient enrichis dans la draperie locale et qui avait sublimé son nom en « Martin de la Laurèze », il dédaignait cette rallonge vaniteuse et se faisait appeler Martin, comme devant. De sentiments républicains, il était assez peu clérical, mais le curé et le vicaire n'eurent guère à en souffrir car, compromis lors des soulèvements ouvriers de 1833, il fut révoqué à l'automne de cette même année, après quelque douze mois d'exercice.

Lui succéda M. Denis-Benjamin Marréaud, ancien officier, qui, décoré de la Légion d'honneur, signait en toute modestie : « le chevalier Marréaud ».

Sa femme était la pénitente assidue de l'abbé César Durand, frère cadet du vicaire et, présentement, aumônier de l'hôpital de Clermont. Mû par son épouse, Marréaud harcelait l'administration des cultes pour que le dit César Durand obtienne certains passe-droits et privilèges. Mais le nouvel évêque de Montpellier, Mgr. Thomas Thibault, orléaniste de tendance gallicane, ne l'entendait pas de cette oreille. Écrivant au préfet, il qualifiait ces intrigues de « misères humaines ». La carrière de César Durand, théologien distingué, n'en sera pas moins brillante.

La dernière incartade politico-religieuse du curé Tailhan et d'Auguste Durand date de l'été 1836. A Paris, à la fin juin, le Narbonnais Alibaud avait tenté d'abattre Louis-Philippe d'un coup de canne-fusil, mais le souverain était sorti indemne de l'aventure. D'où invitation d'avoir à chanter, dans toutes les églises, un *Te Deum* solennel d'action de grâces. A Clermont, curé et vicaire cherchèrent à se dérober et n'obéirent qu'à contrecœur. Pour cette attitude réticente, ils furent sévèrement blâmés par leur évêque et par les autorités civiles.

Mais, peu à peu, sous l'effet de l'expérience, de l'étude de l'Histoire et des remous sociaux dus au développement de la première révolution industrielle, Auguste Durand en vint à une meilleure compréhension des changeantes réalités humaines. Il se surprit à évoluer et se mit à conseiller moins d'intransigeance à son brave curé, trop passéiste.

De même, il prit une part directe à certaines transactions locales, jugées décentes et opportunes, comme le rachat à M. Poujol, dans les hauts quartiers, de l'ancienne église du couvent des Bénédictines qui, après réfection et adjonction de chapelles, sera rouverte au culte sous le nom de N. D. de Gorjan.

Il intervint aussi lors des inspections préliminaires qui aboutirent au classement de l'église paroissiale Saint-Paul et c'est en partie grâce à lui qu'elle figure sur la liste officielle des monuments historiques, dès 1840. L'année précédente on avait dû procéder à de hâtives consolidations, le long du collatéral sud. Insuffisantes, au demeurant, puisqu'à partir de 1844 il faudra reprendre, de ce côté, toute la façade latérale et l'épauler de larges et puissants contreforts pour parer à une grave menace de déversement.

Mais, à ce moment-là, Auguste Durand et son curé ne se trouveront plus à Clermont. M. Tailhan a refusé plusieurs fois d'en partir. Il finit, cependant, par accepter d'être nommé archiprêtre de Saint-Nazaire, à Béziers, sa ville natale, où son frère aîné est curé de Saint-Aphrodise. Son fidèle vicaire va l'accompagner et lui servir d'auxiliaire. Tous deux quittent Clermont en août 1842.



Façade de N.D. du Peyrou au temps de l'abbé Durand.

## L'HISTORIEN ET LE CHRONIQUEUR 1833-1874

Avant de suivre A. Durand vers d'autres horizons, il convient d'étudier ses activités d'écrivain qui furent importantes. Voici une liste commentée de ses œuvres consacrées, pour la plupart, à l'histoire des lieux où il vécut.

### I. Œuvres relatives à Clermont - Le Château de Clermont l'Hérault - 1833

Il ne s'agit que d'un article, paru, le dimanche 17 mars 1833, dans un hebdomadaire de création récente, L'Écho de l'arrondissement de Lodève, sortant des presses de l'imprimeur lodévois Grillières. Auguste Durand, qui signe simplement A. D., y fait une description attendrie de l'imposante enceinte fortifiée du Moyen âge dominant Clermont et il en trace brièvement l'histoire. Il s'afflige des dégâts que « la faux inexorable du temps » lui fait subir et qui s'ajoutent aux dévastations anciennes. Enfin, il réprovoque la « cupidité jalouse » de certains clermontais qui viennent, indûment, s'y pourvoir en pierres à bâtir.

### – Histoire de Clermont l'Hérault et de ses environs - 1837

Ce livre de 256 pages fut édité chez Grillières, de Lodève, et « Chez les principaux libraires », de Montpellier, avec l'appui de deux cents souscripteurs, en tête desquels le préfet, le sous-préfet et les maires de Lodève et de Clermont. Comme nom d'auteur, cette simple mention : « L'abbé A.D. ».

L'ouvrage n'est pas sans mérite. On a tendance, aujourd'hui, à lui reprocher un certain laxisme documentaire et quelques erreurs. Il témoigna pourtant d'un réel souci de critique historique, en un temps - les années 1830 - où elle était peu développée, face aux habituels récits romantiques où la véracité le cédait au pittoresque. Tel que, le travail d'Auguste D. constituait une synthèse honnête et on peut encore y glaner d'utiles renseignements.

C'est un exposé de l'histoire de Clermont, et de ses incidences locales depuis les origines lointaines jusqu'aux lendemains de la grande Révolution. Dans les pages annexes, on trouve même quelques notations un peu plus récentes en particulier le poème Lou Tioulat paternel du potier Peyrottes, qui avait alors 24 ans.

Le livre contient trois planches : un plan des environs immédiats, un autre de la ville avant l'ouverture de la rue Napoléon, plus tard Nationale, et une lithographie de l'église, côté Planol. L'édifice offre sa silhouette de l'époque, un peu différente de l'actuelle car il possédait encore, au niveau des arcs-boutants, la rangée latérale de ses anciennes chambres de tir à meurtrières, ainsi que quelques autres éléments disparus depuis.

### - Biographie Clermontoise. Histoire des hommes remarquables de la ville de Clermont- l'Hérault sous le rapport des talents, des services ou des vertus - 1859

Édité en 1859, à Montpellier, chez Félix Seguin, imprimeur, rue de l'Argenterie, ce recueil de près de deux cents pages, fut d'abord publié en « livraisons », ou fascicules, au cours des deux années précédentes. Comme son titre l'indique, il s'agit d'une série de notices biographiques. Au nombre de dix-huit, un peu bénisseuses de conception et de style, elles forment une vraie galerie des portraits.

La première est consacrée au cardinal François de Clermont-Lodève très influent à la cour pontificale, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et à sa sœur Marie, abbesse des Clarisses d'Avignon. On trouve, parmi les autres personnages : Anne de Bastard, qui se dévoua durant la peste de 1652, J.B. Marquez-Delpon qui joua un rôle diplomatique important en Pologne, Élisabeth de Galifet, dernière abbesse des bénédictines de Gorjan etc. Et, en final, le poète-potier J.A. Peyrottes mort au soir du 3 juillet 1858, quelques mois avant la parution du livre.

- Annales de la ville de Clermont l'Hérault depuis 1800. 1867

Parues à Montpellier, huit ans après le précédent ouvrage, ces *Annales*, précieuses pour suivre le déroulement de la vie clermontaise pendant une notable partie du XIX<sup>e</sup> siècle, ont tournure d'agenda historique. Pas de récit continu, pas d'apprêt littéraire. C'est une énumération chronologique de faits locaux, grands ou petits, avec la date précise et la nature de l'événement. Plus quelques explications, généralement sommaires. Cérémonies, civiles ou religieuses, poses de première pierre, inaugurations, fondations de confréries ou d'amicales, chamailleries, troubles, altercations, tout y passe. On a l'impression de tâter, en permanence, le pouls de la ville.

## II. Œuvres diverses

A Béziers, Auguste Durand trouva évidemment ample matière pour exercer son érudition. Membre de la Société archéologique du lieu, il écrivit de nombreux articles savants. Mais surtout, il fit paraître, chez l'imprimeur Granié deux ouvrages de commentaires historiques, consacrés à la ville elle-même.

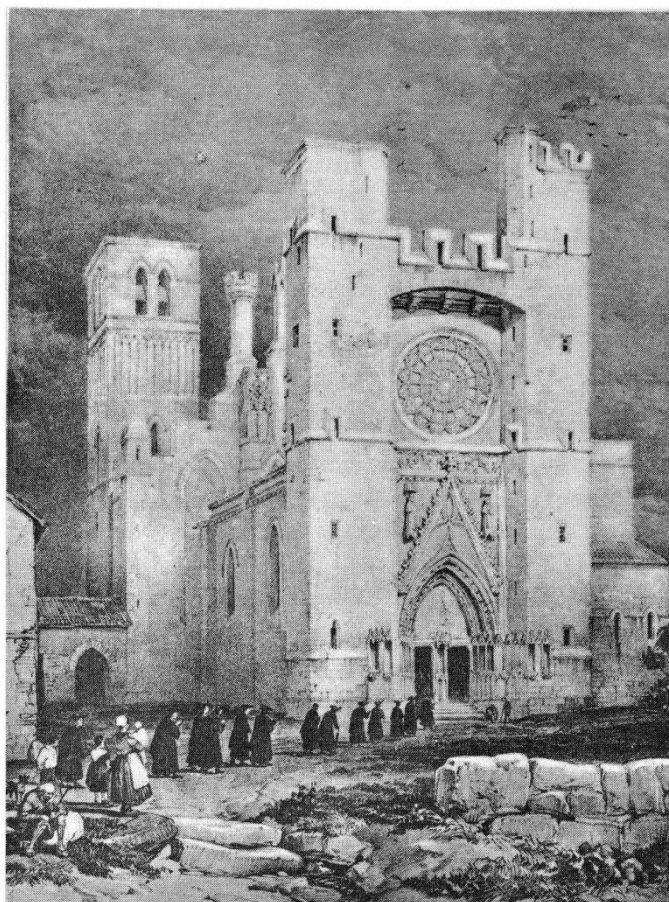
Ce fut d'abord, en 1863 : *Annales de la ville de Béziers et de ses environs*, en complément du livre de Sabatier sur la cité et ses évêques. Ensuite, désireux d'étudier avec sérieux ce qu'il appelait une « période inexplorée » de la geste biterroise, il publia, en 1874 : *Histoire religieuse et politique de la ville de Béziers pendant la Révolution de 1789*.

A ces travaux, toujours signés A.D. selon l'inlassable discrétion du personnage, s'en ajoutèrent d'autres, parmi lesquels une monographie du village de Lespignan et une notice archéologique sur la remarquable église romane Sainte-Marie, de Quarante.

Il écrivit aussi des articles de philosophie religieuse et deux ouvrages de piété : *La clef du ciel et La doctrine chrétienne* :

## ARCHIPRETRE ET PENSEUR après 1847

L'ancien curé de Clermont, M. Tailhan, nommé archiprêtre de Béziers en 1842, ne resta pas bien longtemps en fonction. Le 24 décembre 1846, veille de Noël, la mort la terrassait à 73 ans. Le 16 mars 1847, Auguste Durand devenait archiprêtre de Saint-Nazaire, en remplacement de ce vieux maître et ami, auquel il avait gardé une fidélité sans faille.



*BÉZIERS — Cathédrale St-Nazaire, le Parvis  
(d'après une lithographie de l'époque)*

Béziers - Cathédrale Saint-Nazaire  
(lithographie de la façade nord et de l'entrée axiale ouest fin XVIII)

Pendant de longues années il va accomplir sa tâche de façon irréprochable, mais sans rechercher la faveur populaire, sans fréquenter les salons bourgeois, si accueillants au clergé de cette époque, et sans apprécier le zèle intempestif des dévotes professionnelles. L'érudit Baluffe, son collègue à la Société archéologique, le décrit comme un prêtre qui n'est pas « à la mode », ajoutant avec une souriante malice : « La confrérie de N.D des cancons, composée de toutes les femmes oisives et vaines de la ville et qui, sous le manteau de la religion, fait la police secrète de la chronique scandaleuse et abaisse par là le confesseur au niveau d'un commissaire central des âmes, cette confrérie ne l'eut jamais pour directeur. »

Ses réflexes jansénistes le rendaient tout aussi méfiant envers les dévotions de fraîche date et on le vit refuser l'accès de la chaire de Saint-Nazaire à un prédicateur, propagandiste des apparitions de N.D. de la Siette.

Comme son cadet César, qui maintenant professe à Montpellier et en qui G. Bazin a vu, sans doute avec quelque exagération, « l'un des théologiens les plus savants du clergé de France », Auguste Durand poursuit l'évolution naguère amorcée à Clermont et s'oriente de plus en plus vers le catholicisme libéral, de type démocratique.

Il s'est lié d'amitié, ainsi que son frère, avec le chef de ce mouvement, un grand manieur d'idées, issu de la Lozère, Henry Maret. Il va être son représentant, et le défenseur convaincu de sa doctrine, dans la région héraultaise.

Né à Meyrueis en 1805, fils d'un juge local, prêtre du diocèse de Paris, professeur de dogme et auteur d'ouvrages audacieux, Maret allait bien plus loin, dans le sens libéral, que les Dupanloup, les Lacordaire, les Montalembert et autres novateurs catholiques de ce temps. Il sera le véritable fondateur et initiateur de la démocratie chrétienne, vocable dont il usait lui-même.

En 1853, une faculté de théologie ayant été créée à la Sorbonne, il en fut nommé doyen. Désormais, il y développa ses thèses en une série de cours, aux résonances prémonitoires. C'est pendant l'été, surtout dans le Midi, qu'il préparait ces grandes et belles leçons. Il en discutait les thèmes avec ses amis, au premier rang desquels, l'archiprêtre de Béziers, Auguste Durand.

Ces réunions, ces colloques, se tenaient généralement à « la Malou », site thermal, proche de Bédarieux, qui ne prendra le nom de Lamalou-les-Bains qu'à partir de 1878.

### **LES COLLOQUES DE LA MALOU 1852-1865**

Près des rhumatisants, qu'ils étaient parfois eux mêmes, près des goutteux et des fervents de repos champêtre, tous nombreux à la Malou, les amis de Henry Maret formaient, autour de celui-ci, un groupe plein d'animation. En plus de l'archiprêtre Auguste Durand, de son frère César, à présent chanoine à la cathédrale, et de leur compatriote clermontais, l'abbé Vigourel, il comprenait de savants ecclésiastiques comme les abbés Bouys et Portes, fondateurs du collège biterrois de la Trinité, comme l'abbé Flottes, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Montpellier, le Piscénois Paulinier, curé de Saint-Roch dans la ville épiscopale, futur évêque et archevêque, le Montpelliérain Achille Ginouilhac, alors évêque de Grenoble, et quelques autres de même qualité.

Ils pratiquaient la libre discussion autour des convictions libérales de Maret, qu'ils partageaient ainsi que son gallicanisme à la Bossuet, sans songer plus que lui à rompre avec Rome, à la façon de Lamennais.

Le thème majeur de leurs débats et le grand but poursuivi peuvent se résumer ainsi concilier la foi avec la raison et la science, la religion avec la liberté, l'église avec la société.

Ces théologiens philosophes rejetaient l'athéisme pur et le matérialisme sans âme, mais l'héritage de la Révolution, le développement de la pensée humaine, « marque de Dieu dans l'homme », le progrès scientifique et social étaient proclamés par eux légitimes et désirables. Maret, qui se disait « rationaliste chrétien », répétait assez souvent : « disciple de la foi, je suis, de même, celui de la raison ». Quant au progrès et à ses nombreux bienfaits, il arrivait à ces doctes messieurs de la Malou de s'attarder sur le sujet et d'en discuter encore, le soir, autour d'un buisson d'écrevisses. Or, on se trouvait alors en plein essor ferroviaire : la France se couvrait de rails où circulaient des trains aux chuintantes locomotives, empanachées de fumée. Aussi, Auguste Durand détendit-il plusieurs fois l'atmosphère en citant ces vers « patois », tout à fait de circonstance, qu'il disait être de Peyrottes.

*Lou wagoun del cami de ferré  
Aco lou drapèau del Prougrès!*

## **SUS A DOM PROSPER - 1858**

Les thèses et orientations doctrinales de Maret et de ses amis nous semblent, aujourd'hui, naturelles et logiques. Il n'en allait pas de même à leur époque, où on les tenait pour aventureuses et suspectes. Le pape Pie IX d'abord libéral, avait changé son fusil d'épaule depuis que le domaine temporel de l'Église était menacé. Désormais, ses directives pontificales allaient à contre-courant des idéaux progressistes.

Cela satisfait pleinement les milieux, dits ultramontains, partisans de la prédominance romaine. Ils avaient à leur tête, en France, les jésuites et de hautes personnalités catholiques comme le Père d'Alzon, Louis Veuillot et Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, résurrecteur national de l'ordre bénédictin.

C'est à l'instigation et à la diligence de Dom Guéranger que la liturgie romaine avait été imposée partout, en 1854, en remplacement des anciens rites particuliers, variables d'un diocèse à l'autre. La raison donnée était le désir et le besoin d'unité. On vit alors l'archiprêtre Auguste Durand, tout en se pliant à la nouvelle règle, manifester de la mauvaise humeur. Il allait répétant, d'un air rogue : « Ce Dom Prosper confond unité et uniformité » ou encore : « Il a trouvé des hérésies jusque dans nos bréviaires ».

Ce fut bien pis, trois ans après, quand Dom Guéranger critiqua violemment dans le journal ultramontain *l'Univers*, le dernier livre de Maret : Dignité de la raison humaine. Piqué au vif, Auguste Durand adressa, à son ami et maître à penser, une lettre vibrante, publiée quelques années plus tard, où il stigmatisait l'attitude et l'audace de l'abbé de Solesmes Il allait jusqu'à traiter celui-ci de « Don Quichotte de la coterie ultramontaine », de moine « tourmenté du besoin de guerroyer » et d'homme « si déloyal ». En somme, il répondait à la sévérité par l'outrance. Ce qui n'empêche évidemment pas Dom Prosper Guéranger d'être et de rester une des plus grandes et des plus nobles figures du christianisme contemporain.

Quant à Henry Maret, il avait répliqué lui aussi aux critiques de l'abbé de Solesmes, mais de façon plus tempérée. Il se consola, d'ailleurs, en recevant un bref aimable du pape et si celui-ci refusa, peu après, de lui confier le diocèse de Vannes, comme désirait le gouvernement, il le nomma quand même évêque, « in partibus », de Sura (Syrie)

## **UNE INDÉPENDANCE DE « BONNE FOI » 1860-1871**

Ses activités intellectuelles ne firent jamais oublier à Auguste Durand qu'il était archiprêtre de Béziers.

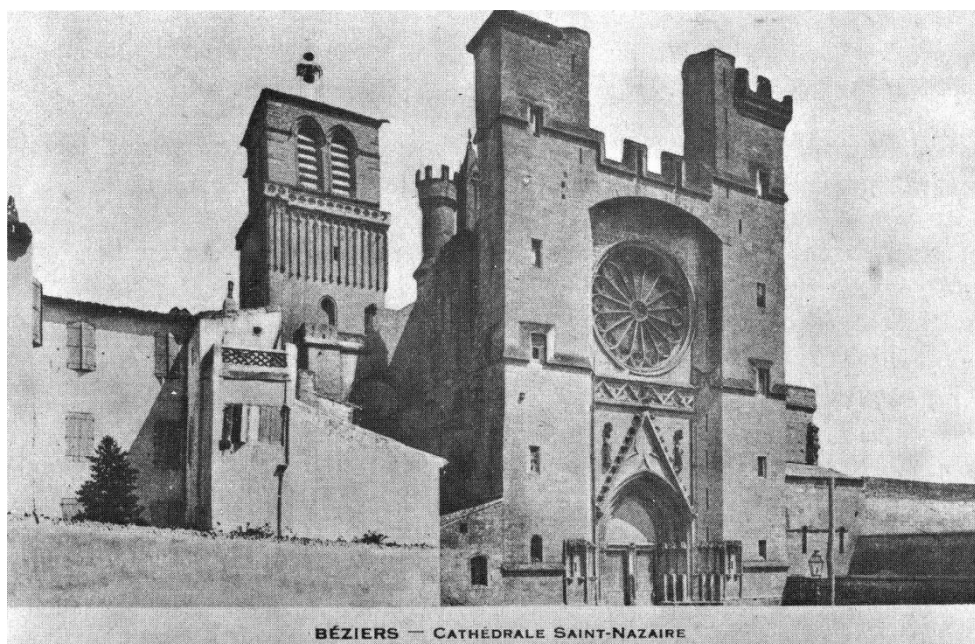
Dès 1848, il avait proposé l'installation, dans cette ville, d'une succursale des sœurs gardes-malades de N.D. Auxiliatrice, congrégation à but social, récemment fondée à Montpellier, par l'abbé Soulas. En 1852, il participait au Synode diocésain, réuni par l'évêque Mgr. Thomas Thibault et il en signait les constitutions. Au fur et à mesure, il accomplissait sa tâche, sans tapage, prenant les initiatives qui lui semblaient convenir.

Il entendait, cependant, garder une « indépendance de bonne foi » vis à vis de l'autorité épiscopale. A Mgr. Thomas Thibault avait succédé, en 1861, Mgr. Le Courtier, tout aussi tranchant et même assez brouillon. Il y eut des mécontentements et des remous, plutôt vifs, dans le clergé. Grâce à sa fameuse indépendance de bonne foi, Auguste Durand s'en tint à l'écart mais son frère, le chanoine César Durand, et leur compatriote l'abbé Vigourel, qui occupaient des fonctions à Montpellier, se trouvèrent mêlés à de pitoyables intrigues et machinations, ponctuées d'un procès intenté en cour de Rome. En attendant sa conclusion, les chicanes allaient bon train. Il y eut, inspiré par l'évêché, un pamphlet, dit « Les trois serpents », qui circula sous le manteau. César Durand y était traité de serpent à sonnettes, l'abbé Vigourel de boa, à cause de sa stature et de sa carrure, le troisième reptile étant leur collègue, l'abbé Bonnel, qualifié de serpent noir.

Peu après ces escarmouches, l'archiprêtre Auguste Durand, qui ne les avait suivies que de loin, tout en soutenant son frère, reçut, en 1869, la Croix de la Légion d'honneur.

Il restait en relations et en conformité de vues avec Henry Maret, devenu Mgr Maret. Les esprits étaient en attente et en ébullition depuis qu'un concile œcuménique - Vatican I - avait été annoncé et devait se tenir prochainement à Rome. Maret en tant qu'évêque, en était membre de droit. Il fit paraître, un peu avant, en décembre 1869, un opuscule, « Le Pape et les Évêques », où il défendait, très clairement, la thèse de la collégialité épiscopale. Le Christ, écrivait-il, n'a pas entendu faire de Saint-Pierre et de ses successeurs des sortes de monarques absolus, puisqu'il a accordé une partie des pouvoirs souverains aux autres apôtres dont les évêques procèdent. Ces derniers, par « institution divine », entrent donc en partage dans le gouvernement de l'Église universelle, épaulant et tempérant l'autorité pontificale.

Maret soutint vaillamment ce point de vue, en 1870, au cours des séances de Vatican I. Mais de même que certains généraux sont en retard d'une guerre, il était en avance d'un concile. Un refus très net lui fut opposé et il s'inclina. Sans se douter que, moins d'un siècle après, Vatican II, dans sa constitution *Lumen gentium*, reprendrait et adopterait son projet.



Fin XIX<sup>e</sup> siècle.

## **FINAL 1871-1877**

Au cours de l'année 1871 commença, pour Auguste Durand, la longue épreuve du déclin. Sa santé s'altéra progressivement et il ne fut bientôt plus, au physique, qu'une épave.

L'évêque, Mgr. Le Courtier, dut démissionner en 1873 et le vicaire général du diocèse de Nîmes, un ultramontain modéré de 43 ans, Mgr de Cabrières, futur cardinal, lui succéda. Il fut impatronisé, à Montpellier, en mars 1874. Et c'est le chanoine César Durand, le « serpent à sonnettes » du pamphlet de naguère, qui l'accueillit dans sa cathédrale, au nom du chapitre et prononça l'inaugurale allocution de bienvenue.

Le nouveau prélat portait aussi, du fait de la tradition, les titres d'évêque d'Agde, Béziers, Lodève et Saint-Pons-de-Thomières. Il voulut être successivement intronisé dans chacune de ces villes. A la cathédrale Saint-Nazaire, de Béziers, l'archiprêtre Auguste Durand tint à le recevoir et à le haranguer lui-même. Hélas ! il n'était plus qu'une ombre. Mgr de Cabrières écrivit, à ce sujet : « il semblait sortir du tombeau, pâle, défait, tremblant. »

Il survécut trois années encore mais son mal le tenait éloigné des autels. Au matin de Pâques, le 1<sup>er</sup> avril 1877, il s'éteignit sans bruit, surprenant son entourage, même les médecins, tant on était habitué à le voir triompher de l'agonie. Il avait 75 ans et trois mois et était resté trente ans archiprêtre de Béziers.

Ses obsèques furent émouvantes, « triomphales » écrit *La Semaine Religieuse*, journal officiel du diocèse. D'aucuns furent surpris par l'ampleur de la foule qui emplissait la cathédrale ou stationnait aux abords. C'est que, malgré son apparente rudesse, cet homme rayonnait d'humanisme et se faisait apprécier, voire aimer, à sa façon.

L'évêque, Mgr. de Cabrières, en grand deuil de sa mère, ne parut pas à la cérémonie. Celle-ci fut présidée par l'archidiacre Caucanas. Deux prêtres conduisaient le deuil : le chanoine César Durand, frère cadet du défunt, et l'abbé Théodule-Jacques Durand, son neveu et son propre vicaire depuis 1874, le fils du « poète épicier ».

L'inhumation eut lieu, au cloître de Saint-Nazaire, dans le tombeau où reposait déjà M. Sébastien Tailhan, le prédécesseur et l'ami. D'inévitables discours furent prononcés dont celui de M. Carou président de la Société Archéologique de Béziers. Comme les articles nécrologiques, qui devaient paraître, peu après, dans la presse, ils firent grandement usage d'expressions telles que « ses austères vertus » ou « son inflexible droiture ». Mais personne n'eut le sentiment qu'il s'agissait là de simples hyperboles.

Depuis, le voile de l'oubli est tombé sur la mémoire de l'abbé Auguste Durand. Nous l'avons quelque peu soulevé - juste le temps d'un anniversaire - pour rappeler, et parfois révéler, ce que furent sa pensée, son action et son combat.